



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	55
Absents :	14	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président


Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSSE Patrick	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
Mme CRESP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme DECHER Martine	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DOSSARD Amandine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FASSETTA Véronique	Mme MARTIN Bénédicte	
M. FONTANARAVA Eric	M. MAUREL Frédéric	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSSE Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLORDES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP
M. BLANES Patrick à M. BATOUX Philippe

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :

	République française 2026/.... Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 30 avril 2026

N° 2026-041	AFFAIRES GENERALES – Désignation des représentants de LMV agglomération au sein des organismes extérieurs - Aménagement du territoire (SCOT - GAL)
--------------------	---

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-21, L 2121-33, L 5211-1 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu le procès-verbal de l’installation du conseil communautaire en date du 09 avril 2026. ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

Après l’installation du conseil communautaire à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, celui-ci doit procéder à la désignation des représentants du groupement au sein des organismes extérieurs.

Dans le cadre de sa compétence aménagement du territoire, LMV Agglomération adhère à divers organismes extérieurs : le Syndicat Mixte chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin de vie de Cavillon, Coustellet, Isle sur la Sorgue et le Groupe d’Action Locale (GAL) Haute Provence Luberon.

Fiche d’identité du Syndicat Mixte chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin de vie de Cavillon, Coustellet, Isle sur la Sorgue

Derniers statuts	Arrêté préfectoral du 5 février 2018
Siège	315 avenue Saint Baldou 84300 Cavillon
Membres	Au total, 21 communes sur les territoires de : <ul style="list-style-type: none"> • La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) et ses communes membres : Châteauneuf de Gadagne, Fontaine de Vaucluse, Le Thor, L’Isle sur la Sorgue, Saumane de Vaucluse ; • La communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV).
Territoire concerné sur LMV	Cabrières d’Avignon, Cavillon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Lauris, Les Beaumettes, Les Taillades, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, Robion, Vaugines.
Objet	Le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document stratégique qui présente à l’échelle du bassin de vie, les grandes orientations d’urbanisme et d’aménagement du territoire dans une perspective de développement durable. Le syndicat a également la charge de la compétence « Elaboration d’un Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET).
Gouvernance	Le SCOT est composé de 33 délégués titulaires et 33 délégués suppléants. CCPSMV → 11 titulaires / 11 suppléants Luberon Monts de Vaucluse → 22 titulaires / 22 suppléants



Fiche d’identité du Groupe d’Action Locale (GAL) Haute Provence Luberon

Siège	Forcalquier (04)
Membres	Il rassemble 102 communes sur les départements des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse et compte plus de 145 760 habitants.
Territoire concerné sur LMV	Cabrières d’Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Lauris, Les Beaumettes, Les Taillades, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, Robion.
Objet	Le GAL Haute Provence Luberon assure la mise en œuvre du programme européen LEADER qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale et donne ainsi un cadre propice à notre territoire pour l’émergence de projets collectifs et de qualité.
Gouvernance	Le comité de programmation compte parmi ses membres 12 représentants de structures privées (associations, agriculteurs, professionnels...) et 11 représentants des élus du territoire, et autant de suppléants pour chaque collège. Luberon Monts de Vaucluse →1 titulaire / 1 suppléant



Il est proposé au conseil communautaire de désigner les représentants de LMV Agglomération au sein des organismes présentés ci-dessus.

Pour le SCOT, les candidatures proposées sont :

Membres TITULAIRES		Membres SUPPLEANTS	
Cavaillon	Gérard DAUDET	Cavaillon	Bernard DALVERNY
Cavaillon	Frédéric MAUREL	Cavaillon	Anne-Laure TAVERNIER
Cavaillon	Fabienne BLANCHET	Cavaillon	Eric DERRIVE
Cavaillon	Patrick COURTECUISSÉ	Cavaillon	Gérard JUSTINESY
Robion	Patrick SINTES	Robion	Sylvie JAUFFRET
Robion	Michel NOUVEAU	Robion	Monique JOANNY
Cheval-Blanc	Sibyle DEVINE	Cheval-Blanc	Fabrice LIBERATO
Cheval-Blanc	Gaétane CATALANO-LLORDES	Cheval-Blanc	Marie-Thérèse NEMROD BONNAL
Lauris	Eric FONTANARAVA	Lauris	Jean-Pierre MALOSTO
Lauris	Danielle GOUVERT-BANKS	Lauris	Isabelle MONTENOIS
Cabrières d'Avignon	Delphine CRESP	Cabrières d'Avignon	Philippe TABOULET
Gordes	Richard KITAEFF	Gordes	Ondine PONCE
Lagnes	Claude SILVESTRE	Lagnes	Véronique MILESI
Les Beaumettes	Claire ARAGONES	Les Beaumettes	Jacques MACHEFER
Les Taillades	Sonia HAQUET	Les Taillades	Philippe GUILLOT
Lourmarin	Olivier VOLLAIRE	Lourmarin	Philippe MEJEAN
Maubec	Aurore STELLA	Maubec	Grégory FREDIN
Mérindol	Philippe BATOUX	Mérindol	Sandro KERMARREC
Oppède	Jean-Pierre GERAULT	Oppède	Pascal MARTIN
Puget	Fabrice BOES	Puget	Catherine TARTANAC
Puyvert	Sylvie GREGOIRE	Puyvert	Emmanuelle MATALON
Vaugines	Gérard BLANC	Vaugines	Jean-Pierre ALAMELLE

Pour le GAL, les candidatures proposées sont :

1 Titulaire	1 suppléant
Claude SILVESTRE	Sylvie GREGOIRE

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil pourra décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en sera donné lecture par le Président.



Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **DESIGNE** les représentants de LMV Agglomération au sein du Syndicat Mixte chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, Isle sur la Sorgue ;
- **DESIGNE** les représentants de LMV Agglomération au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) Haute Provence Luberon ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Réceptionné le :

Pour le Président
empêché

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Cavaillon, le 5 mai 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

